

Agence d'objectifs : Synthèses des projets d'études 2024

Document adopté à l'Assemblée générale du 18 mars 2024



SOMMAIRE

Introduction.....	5
CFDT	7
2024-1 : Les stratégies contentieuses des structures CFDT entre 1980 et 2010. Analyse quantitative des contentieux à partir d'un matériau historique inédit : les dossiers juridiques de la CNAS.....	7
2024-2 : La réalité des parcours migratoires en France : regards croisés des personnes chargées de l'application des politiques publiques et des personnes migrantes.....	8
2024-3 : Le dialogue social territorial comme levier de transformation écologique de l'industrie.....	9
CFE-CGC.....	11
2024-1 : Pouvoirs d'agir et inégalités de pouvoir d'agir dans les entreprises et les organisations : comment contribuer à une transformation écologique juste ?.....	11
2024-2 : Le développement de la comptabilité écologique.....	11
2024-3 : Le développement syndical dans la fonction publique	12
CFTC.....	13
2024-1 : Le cumul emploi-retraite : état des lieux et conditions d'exercice.....	13
2024-2 : Comment les organisations syndicales peuvent-elles convaincre le travailleur que sa participation au vote et le choix d'un candidat lui sera profitable ?.....	14
CGT.....	15
2024-1 : Professions technicien.ne.s et intermédiaires : contours et évolutions	15
2024-2 : Qualification et classifications : quelles évolutions croisées ?.....	17
CGT-FO	19
2024-1 : Quelles négociations collectives autour des dispositifs du partage de la valeur ?..	19
2024-2 : Régimes de croissance et aides publiques aux entreprises en Europe	20
2024-3 : Focus sur les conditions d'emploi et de travail dans les métiers du secteur agroalimentaire.....	21
UNSA Éducation.....	23
2024-1 Gouvernance et encadrement intermédiaire de l'enseignement fondamental en contexte francophone.....	23
2024-2 La démocratie universitaire.....	23
2024-3 Les enjeux de l'éducation affective et sexuelle	24

Introduction

L'Ires soutient l'effort de la recherche propre à chaque organisation syndicale en finançant des programmes établis par chacune d'elle et adoptés à l'Assemblée générale. Les résultats de ces travaux, regroupés sous l'appellation « Agence d'objectifs », menés sous leur responsabilité sont mis à disposition de l'ensemble du mouvement syndical et du public notamment sur le site de l'Ires.

Ce rapport présente de façon synthétique¹ les 16 projets de l'Agence d'objectifs pour 2024 classés selon les cinq axes plus un de recherche de l'Ires :

Relations professionnelles et syndicalisme (4)

- CFDT 2024-1 : Les stratégies contentieuses des structures CFDT entre 1980 et 2010. Analyse quantitative des contentieux à partir d'un matériau historique inédit : les dossiers juridiques de la CNAS
- CFDT 2024-3 : Le dialogue social territorial comme levier de transformation écologique de l'industrie
- CFE-CGC 2024-3 : Le développement syndical dans la fonction publique
- CFTC 2024-2 : Comment les organisations syndicales peuvent-elles convaincre le travailleur que sa participation au vote et le choix d'un candidat lui sera profitable ?

Travail et conditions de travail (1)

- FO 2024-3 : Focus sur les conditions d'emploi et de travail dans les métiers du secteur agroalimentaire

Salaires, revenus et protection sociale (2)

- CFTC 2024-1 : Le cumul emploi-retraite : état des lieux et conditions d'exercice
- FO 2024-1 : Quelles négociations collectives autour des dispositifs du partage de la valeur ?

Emploi, chômage et politique d'emploi (6)

- CFDT 2024-2 : La réalité des parcours migratoires en France : regards croisés des personnes chargées de l'application des politiques publiques et des personnes migrantes
- CGT 2024-1 : Professions technicien.ne.s et intermédiaires : contours et évolutions
- CGT 2024-2 : Qualification et classifications : quelles évolutions croisées ?
- UNSA Éducation 2024-1 : Gouvernance et encadrement intermédiaire de l'enseignement fondamental en contexte francophone

¹ Le tome 2 présente de façon plus détaillée certains projets et précise le financement.

- UNSA Éducation 2024-2 : La démocratie universitaire
- UNSA Éducation 2024-3 : Les enjeux de l'éducation affective et sexuelle

Transformation du système productif, macroéconomie (3)

- CFE-CGC 2024-1 : Transition juste et pouvoir d'agir
- CFE-CGC 2024-2 : Le développement de la comptabilité écologique
- FO 2024-1 : Régimes de croissance et aides publiques aux entreprises en Europe

CFDT

2024-1 : Les stratégies contentieuses des structures CFDT entre 1980 et 2010. Analyse quantitative des contentieux à partir d'un matériau historique inédit : les dossiers juridiques de la CNAS

Équipe de recherche à préciser

La CFDT conserve aux Archives confédérales les dossiers papiers de la CNAS (Caisse nationale d'action syndicale) de 1980 à 2011. La CNAS étant le témoin de tous les contentieux, l'étude de ces dossiers permettrait de répertorier les thématiques et les sujets sur lesquels les syndicats se sont investis, ainsi que le profil des adhérents y ayant eu recours. Il serait alors possible d'analyser la manière dont a évolué la stratégie contentieuse des structures CFDT et de chercher à identifier dans quelle mesure ces contentieux ont permis de faire évoluer la jurisprudence et les pratiques syndicales. Cette étude pourrait constituer un baromètre historique de la conflictualité à la CFDT et proposer un focus sur les thématiques prioritaires dans les entreprises sur la période. Afin de bien calibrer l'étude dans le temps et sur le plan scientifique, il est nécessaire, dans un premier temps, de quantifier les contentieux « juridiques » – à l'exclusion des contentieux « soutien à l'adhérent ». Les comptes-rendus des comités de gestion, qui représentent une dizaine de boîtes d'archives au total, permettront de les répertorier.

L'étude se déroulerait donc en deux phases : un reporting du contenu de l'ensemble des comptes-rendus du comité de gestion puis un focus à déterminer selon les éléments rapportés des comptes-rendus, avec deux options possibles.

1. Une étude historique générale mettant à jour les grandes évolutions et revenant sur des cas emblématiques (ce qui permettrait de proposer une définition de ce qu'est un cas emblématique) de 1980 à 2011. Une telle analyse permettrait d'identifier les liens entre l'action syndicale et les changements dans le droit du travail sur une échelle temporelle de trois décennies.
2. Une étude historique sur une période temporelle plus restreinte impliquant d'aller chercher les détails dans les dossiers CNAS sur cette période.

Mots clés : CNAS, conflictualité, stratégie contentieuse, archives ;

2024-2 : La réalité des parcours migratoires en France : regards croisés des personnes chargées de l'application des politiques publiques et des personnes migrantes

Équipe de recherche à préciser

Cette étude entend s'intéresser aux réalités vécues par les travailleurs chargés d'appliquer les politiques publiques migratoires sur notre territoire. Cet aspect, peu abordé, sinon occulté dans le débat public, est pourtant central pour comprendre le vécu des personnes migrantes et les difficultés d'application des politiques publiques.

L'étude viendra analyser :

- Les conditions de travail des personnels des services aux publics concernés par la mise en œuvre des politiques migratoires en France,
- Leurs conséquences pour les personnes migrantes, victimes directes d'une multiplication d'injonctions et d'une pression accrue sur les personnels chargés d'appliquer les politiques migratoires.
- Comment les travailleurs vivent-ils la multiplication des normes et des nouveaux dispositifs par rapport aux réalités du terrain ? Comment garantir l'égalité de toutes et tous au service public, dans un contexte dégradé ?

Le terrain s'effectuera :

- Dans un cadre administratif (agents de préfecture et personnels dans les centres de rétention),
- Auprès des salariés des associations et ONG, voire des délégations d'Etat (France Terre d'Asile...).
- Le diagnostic qui émergera de cette étude devra être mis en parallèle avec le regard que portent les personnes migrantes elles-mêmes dans leur relation au service au public et les difficultés rencontrées, soit par le biais de la littérature existante à ce sujet, soit par des entretiens complémentaires.

L'objectif de cette étude est de documenter notre hypothèse de la centralité des conditions de travail des personnels concernés sur :

Le fonctionnement du service public,

- L'application des politiques publiques,
- La dégradation des conditions d'accueil des personnes migrantes.

Mots clés : politiques publiques migratoires, parcours migratoires, conditions de travail, conditions d'accueil, migration

2024-3 : Le dialogue social territorial comme levier de transformation écologique de l'industrie

Équipe de recherche à préciser

La transition écologique met en lumière l'enjeu de l'autonomie stratégique de la France d'un point de vue industriel. Il faut repenser une stratégie industrielle reposant sur une base productive solide, sobre en ressources, seule à même de réduire nos vulnérabilités. La seule politique de l'offre menée au cours de la dernière décennie ne paraît pas à la hauteur des enjeux. Dans toutes les activités productives, sortir du schéma linéaire et engager la décarbonation sont des impératifs absolus de compétitivité. C'est par le dialogue social et l'implication reconnue des travailleurs que les promesses contenues dans les nouvelles technologies trouveront leur plein effet et matérialiseront une transition juste.

Les « nouveaux modèles économiques » (circuits courts, écologie industrielle, économie de la fonctionnalité, économie circulaire) doivent être mis au service de la réindustrialisation, en fonction des spécificités propres à chaque filière, branche ou secteur. Le territoire a un rôle important à jouer : logement des travailleurs, anticipation des évolutions professionnelles, gestion prévisionnelle des emplois, transports et services publics.

Cette étude se constituera :

- D'une cartographie des initiatives CFDT de dialogue social territorial lié à la transition écologique et à la réindustrialisation.

A partir de cette cartographie, il s'agit de sélectionner trois types d'initiatives : une initiative passée vertueuse, une initiative passée qui a échoué, et plusieurs initiatives en cours sur des sites en reconversion ou transformation² :

- Projet de sécurisation des parcours professionnels en Bretagne par la fédération AGRI-AGRO (Initiative passée) : La réactivité face à la crise des experts (Syndex, LBA) pour interagir avec les pouvoirs publics
- Orléans : mobilités douces et transport en commun en interentreprises (Initiative passée)
- Déclinaison territoriale des travaux FGMM sur l'avenir de l'automobile avec l'URI Bourgogne-Franche-Comté ou Grand Est : à la suite du rapport sur l'électrification de la filière (En cours)
- Chimie Energie à l'embouchure de Seine : L'anticipation du déclin des raffineries pour s'orienter vers des activités nouvelles (recyclage des plastiques notamment) (En cours)

D'autres initiatives de transformation/reconversion territoriale en cours ou à venir, à l'instar des Plans territoriaux de transition juste, offriront de nouvelles opportunités d'observation et d'analyse.

- D'une démarche de recherche qualitative et comparative en se rendant sur les sites en mutation/reconversion pour rencontrer les équipes (entretiens qualitatifs) et en comparant les situations avec les caractéristiques des autres initiatives étudiées.

Il s'agira ainsi d'identifier les enjeux, les facteurs de réussite et les leviers d'amélioration et de transformation effective de l'industrie.

² Exemples donnés à titre indicatif

L'objectif de cette étude en transversalité est de permettre à la CFDT de se positionner sur ces questions, de mieux comprendre les processus à l'œuvre et de renforcer l'implication des salariés dans les dynamiques de transformation de l'industrie.

Mots clés : industrie, dialogue social territorial, transformation écologique, réindustrialisation

CFE-CGC

Pour les prochaines études des Agences d'objectifs, le bureau a sélectionné trois thèmes. Les sujets sont à affiner et seront définitivement problématisés par les équipes de recherche retenues par la suite. A noter qu'une étude met plus d'un an avant d'être exploitable. Les études seront donc disponibles fin 2025. Les sujets sélectionnés sont les suivants :

2024-1 : Pouvoirs d'agir et inégalités de pouvoir d'agir dans les entreprises et les organisations : comment contribuer à une transformation écologique juste ?

Emmanuel Combet (ADEME) et Antonin Pottier (EHESS)

Les enjeux climatiques et de préservation des écosystèmes sont désormais au cœur des préoccupations des citoyens, dont les attentes se ressentent aussi en entreprise. Si les acteurs se rejoignent sur la nécessité de relever de nombreux défis environnementaux, dans la pratique, de nombreuses tensions émergent entre objectifs socioéconomiques et environnementaux. Le concept de transition juste, qui gagne en popularité dans les débats publics, se donne justement pour objectif de maximiser les avantages de l'action climatique tout en minimisant les inégalités socioéconomiques.

Si l'examen des conséquences distributives des politiques de transition est essentiel, elle est aujourd'hui largement documentée dans la littérature scientifique. En revanche, peu de travaux se sont penchés sur les différences de capacité à agir des individus, alors que celles-ci peuvent contribuer à nourrir le sentiment d'injustice provenant d'une politique de transition.

Ce sujet propose ainsi d'étudier les marges de manœuvre et les contraintes à l'action collective des individus à travers une enquête de terrain destinée à comprendre les conditions requises pour accroître le pouvoir d'agir des individus en entreprise face aux enjeux de transition juste.

Mots clés : transition écologique, transition juste, pouvoir d'agir, action collective, économie verte, entreprise, inégalités.

2024-2 : Le développement de la comptabilité écologique

Alexandre Rambeau (Agro Paris Tech, Dauphine)

La comptabilité écologique ou modèle Care (Comprehensive accounting in respect of ecology) est bien plus qu'un modèle de comptabilité. Par son approche scientifique, reposant sur des résultats de recherche, il répond à la nécessité de soutenabilité forte des entreprises. En ce sens, il réinterroge la comptabilité et l'économie en définissant à la fois une architecture organisationnelle et un cadre permettant une appropriation opérationnelle par les entreprises. Le modèle part du constat qu'actuellement en comptabilité, seul le capital financier est conservé, les autres capitaux (humains et naturels) sont considérés comme « ressources inépuisables », et n'ont donc pas à être conservés. Les dettes écologiques

et les dettes sociales ne sont donc pas prises en compte dans la chaîne de valeur alors qu'elles sont à l'origine des problèmes de durabilité.

L'objet de cette recherche est d'explorer la manière dont les élus pourraient s'emparer de cet outil dans le cadre de leur mandat, afin de développer dans leur entreprise une comptabilité exhaustive dans le respect des sciences écologiques, où le profit ne pourrait être dégagé qu'une fois que les dettes écologiques et sociales seraient remboursées.

Mots clés : modèle CARE, comptabilité écologique, soutenabilité, économie résiliente, capital, dette écologique et sociale, action collective, mandat CSE.

2024-3 : Le développement syndical dans la fonction publique

Equipe de recherche à définir

Les 3 derniers scrutins des élections professionnelles dans la fonction publique ont été marqués par le développement d'une forte abstention. Sur les 3 versants – Etat, Territoriale, Hospitalière – l'abstention dépasse largement les 50 %. La participation aux élections professionnelles est ainsi passée de 54,6 % sur la période 2008/2010/2011, à 52,8 % en 2014 et 49,8 % en 2018, pour chuter à 43,7 % (2022).

Cette tendance préoccupante interroge sur le devenir de la représentation syndicale dans la fonction publique, dans un contexte de dégradation des services publics et des conditions de travail des agents. Quelles sont les attentes de ces abstentionnistes en termes de syndicalisme ? Quelles sont les zones d'incompréhensions identifiées entre leurs représentants, les moyens et les instances qui sont vouées à les représenter ?

Dans un souci de renforcer les liens qui unissent la représentation syndicale aux agents, ce sujet propose d'étudier le phénomène de désengagement syndical qui touche la fonction publique. Une enquête au plus près du terrain pourrait ainsi permettre de mieux cerner les aspirations de ces agents afin de construire une stratégie syndicale au plus proche de leurs besoins.

Mots clés : fonction publique, stratégie syndicale, dialogue social, élections professionnelles, abstention.

CFTC

2024-1 : Le cumul emploi-retraite : état des lieux et conditions d'exercice

Équipe de recherche à préciser

Le cumul emploi retraite, qui concerne environ 500 000 personnes d'après l'INSEE, permet de reprendre une activité professionnelle après avoir liquidé ses droits à la retraite. Si les règles du cumul varient selon que la personne perçoit ou pas une retraite de base à taux plein, le revenu procuré par l'activité professionnelle est soumis à l'ensemble des cotisations. Mais ce revenu n'ouvrait jusqu'à récemment aucun droit à retraite pour le cumulants.

La réforme des retraites adoptée en avril 2023 a modifié les conditions du cumul. En effet, les retraités reprenant une activité professionnelle peuvent désormais sous conditions, et s'ils sont liquidés leurs droits à taux plein, acquérir de nouveaux droits à la retraite, qu'ils feront valoir au moyen d'une nouvelle liquidation.

Cette modification du cadre légal poursuit un but d'équité pour les cumulants cotisants et se veut être une incitation supplémentaire au développement du dispositif, lequel rencontre davantage de succès selon la DARES et l'INSEE auprès des cadres et des indépendants. Toutefois, il reste évident que certaines situations de cumul emploi et retraite s'expliquent par l'insuffisance des pensions perçues, ce qui interroge davantage les parcours et les niveaux de rémunération durant la carrière, et la pertinence de vouloir en lisser les conséquences à la retraite. Ce phénomène risque de s'amplifier, avec le durcissement des conditions requises pour partir à taux plein, et donc la nécessité pour des retraités de reprendre une activité professionnelle.

Dans ce contexte, notre organisation souhaite analyser plus précisément les parcours et conditions d'emploi des personnes réalisant ce cumul. L'objectif est notamment de comprendre pour quelles raisons et dans quelles conditions ce cumul est réalisé. En outre, les règles paramétriques applicables gagneraient à être instruites au regard de leur adéquation avec la baisse annoncée du niveau de vie des retraités par rapport aux actifs.

Cette étude se propose de faire un bilan du cadre légal actuel et des modifications induites par la réforme des retraites, mais aussi des données disponibles de statistique publique s'agissant des profils des personnes cumulant emploi et retraite.

L'étude interrogera des personnes cumulant emploi et retraite pour étudier les raisons du recours et les conditions de son exercice (conditions d'emploi, secteur, etc.).

L'étude se proposera d'identifier les principales faiblesses du cadre légal et de formuler des préconisations, à l'attention des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, pour améliorer les conditions d'exercice de ce cumul et éviter qu'il ne devienne un nouvel étage obligatoire de la retraite, pour les personnes dont les pensions de droits directs sont insuffisantes pour vivre décemment.

Mots clés : retraite, emploi

2024-2 : Comment les organisations syndicales peuvent-elles convaincre le travailleur que sa participation au vote et le choix d'un candidat lui sera profitable ?

Équipe de recherche à préciser

Comme la participation des citoyens aux élections politiques, la participation des travailleurs aux élections professionnelles s'effrite. Les conséquences sont multiples et importantes :

- Perte de légitimité des résultats électoraux (représentativité syndicale, élection de représentants... de moins en moins représentatifs)
- Les travailleurs ne se sentent plus entendus
- Les instances de dialogue social fonctionnent moins bien

Ce phénomène touche toutes les élections (CSE, TPE, agriculture, fonction publique...) à des niveaux différents selon ces secteurs et selon les entreprises ; ce qui questionne sur la manière d'y remédier ?

Il ne s'agit pas d'identifier tous les moyens de renverser cette évolution (on laissera de côté les modalités de vote ou les moyens mis par les organisateurs - entreprises, pouvoirs publics - pour les organiser et sensibiliser les salariés), mais de se focaliser sur les moyens pour les organisations syndicales d'inciter les salariés à participer à ces scrutins et à emporter leur voix : comment les convaincre que leur vote est utile, important, et qu'il produira des effets positifs pour le votant ?

Pour cela, notre organisation souhaite mener une étude permettant de savoir :

- Qu'est-ce qui fait qu'un salarié fait la démarche de participer à une élection professionnelle ?
- Quels sont les critères de choix qui guident son vote entre les listes / les personnes candidates ?

Cette étude se propose de comprendre les ressorts de la démarche de vote et du choix de candidats aux élections professionnelles. Celle-ci interrogera des travailleurs, ainsi que des représentants du personnel, au sein de certains secteurs ciblés en concertation avec les chercheurs.

L'étude vise à accroître la légitimité des élus via les élections professionnelles et à rapprocher les syndicats des travailleurs.

Mots clés : syndicalisme, élection

CGT

2024-1 : Professions technicien.ne.s et intermédiaires : contours et évolutions

Équipe de recherche à préciser

Ni cadres, ni ouvriers, les professions technicien.ne.s et intermédiaires sont souvent invisibilisées, au point que l'on manque de terme unifiant pour les dénommer.

Depuis que la CGT a décidé d'ajouter à l'Ugict le T de technicien, après Mai 68, ces professions se sont transformées en profondeur. Du fait de la tertiarisation de l'économie, elles se sont développées dans les services privés et publics et se sont désormais majoritairement féminisées. Pour autant, les métiers restent très ségrégués, avec des métiers masculins et féminins, et sont structurés sur des identités professionnelles très fortes. L'augmentation numérique de cette catégorie s'est accompagnée dans les années 60 de la création de diplômes dédiés (BTS, DUT, DEUG).

Point commun, malgré des identités professionnelles variées, une même aspiration à la reconnaissance de leur expertise métier, un même déficit de reconnaissance et de rémunération de la qualification. Par contre, la majorité des professionnels du secteur tertiaire ne se définissent pas comme technicien.ne.s, ne se sentant pas relever d'un métier « technique » et considèrent au contraire le terme technique comme la marque d'une certaine déshumanisation et standardisation de leur métier. Dans de nombreux secteurs, l'expertise est niée et la responsabilité professionnelle est limitée au management, avec une rupture entre les « tech. » encadrants et les autres. En matière d'évolution de carrière, les professions techniciennes et intermédiaires se heurtent souvent à un plafond de verre avec une impossibilité de passer cadres.

Ces professions sont concernées de plein fouet par la transformation numérique. Certaines de leurs tâches, notamment dans le tertiaire, sont ou vont être automatisées, externalisées ou transférées au client/usager. Le numérique fait évoluer le contenu du travail en profondeur, notamment dans le domaine du relationnel avec une standardisation des métiers. Enfin, le télétravail est désormais pratiqué par une majorité de ces professions. Le patronat individualise le travail et les fonctions, et veut en supprimer un maximum, avec des catégories et cadres de déroulement de carrière de plus en plus flous en entreprise, des critères d'évaluation professionnelles subjectivés. Les différences avec l'exécution et les cadres sont floutées. Dans certaines conventions collectives (ex UIMM), le statut tech est supprimé.

Qualifiant les Ingés, Cadres, Tech, Agents de Maîtrise de « salariés qualifiés à responsabilité », l'Ugict-CGT se bat pour une définition large de l'encadrement, incluant les cadres et assimilés. C'est ce périmètre qui a été repris dans l'ANI encadrement, avec trois critères interprofessionnels définissant les cadres et assimilés (qualification, responsabilité, autonomie). Le périmètre du statut cadre inclut donc près d'un million d'assimilés, qui sont des techniciens supérieurs.

Continuité des problématiques entre techniciens et cadres mais particularités à prendre en compte. C'est ce que l'Ugict appelle traiter la diversité à l'intérieur du spécifique : par exemple, sur le temps de travail, cadres et professions intermédiaires ont en commun de travailler beaucoup plus que 35 h, mais les cadres sont nettement plus autonomes et sont 50 % à être en forfait jours, contre 10 % pour les professions intermédiaires.

L'étude envisagée permettrait donc de répondre aux questions suivantes : Quelles aspirations communes aux technicien.ne.s, agent.e.s de maîtrise et professions intermédiaires ? Quelle continuité avec les cadres ? Quelles particularités ? Historiquement, on considérait que les cadres étaient sur des missions de « conception », les tech. de « mise en œuvre » et les ouvriers/employés « d'exécution ». Ce critère est-il toujours valable ? Quelle appellation permettant une identification interprofessionnelle commune ? Quelles évolutions actuelles et à venir de leurs métiers liés à la transformation numérique ? Quelle formation et quelle qualification, avec l'évolution en cours des BTS/DUT/DEUG ? Quelle reconnaissance de la qualification et des responsabilités exercées, notamment dans les secteurs féminisés ?

L'étude s'appuierait sur une analyse genrée et pourrait reposer sur :

- Un état des lieux chiffré des principaux métiers concernés ;
- L'étude des principales conventions collectives du privé et des corps et grades d'emploi de la fonction publique pour identifier les appellations retenues, les seuils d'entrée et les modalités de reconnaissance salariale et professionnelle ;
- Et éventuellement une forme de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP), avec l'évaluation des créations/destructions d'emploi par métier d'ici à 2030, notamment du fait de la transformation numérique et l'évaluation des besoins de formation initiale et continue pour permettre la mixité des métiers.

Mots clés : profession, cadre, diplôme

2024-2 : Qualification et classifications : quelles évolutions croisées ?

Équipe de recherche à préciser

Ces dernières années plusieurs branches professionnelles ont entrepris de revoir leur système de classifications (métallurgie, cheminots, secteur sanitaire et social...). Les premières conséquences dans les entreprises (notamment avec la mise en place de convention collective de la métallurgie) se font sentir avec des négociations difficiles dans la mise en œuvre. De plus, avec la récente loi portant transposition de l'ANI « partage de la valeur », les branches qui n'ont pas examiné leurs classifications depuis au moins cinq ans (102 branches selon la DGT au 11 décembre 2023) ont l'obligation d'ouvrir la discussion avant le 31 décembre.

L'étude envisagée permettrait donc de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les effets des évolutions de ces systèmes sur la reconnaissance des qualifications (savoirs et savoir-faire) ?
- Quels effets sur les rémunérations et l'évolution de celles-ci ?
- Quels effets sur l'égalité Femmes/hommes ? La valorisation des emplois est-elle la même selon qu'ils ont plus ou moins occupés par des femmes ? Existe-t-il des éléments de progression de carrière ?
- Quelle place des IRP dans la mise en œuvre du système de classification dans l'entreprise ?

L'étude pourrait reposer sur :

- Une définition sur l'évolution des termes « classification » vs « qualifications », et leurs utilisations dans les grilles des entreprises ;
- Une étude sur la mise en œuvre concrète de la CCN de la métallurgie et ses impacts sociaux ;
- L'évolution des branches et la prise en compte de l'ANI.

Mots clés : qualification, classification

CGT-FO

2024-1 : Quelles négociations collectives autour des dispositifs du partage de la valeur ?

Equipe autour de Noélie Delahaie (IRES)

L'objet de cette recherche est d'examiner la dynamique de négociation collective (de branche et d'entreprise) autour des dispositifs de partage de la valeur.

L'intérêt du sujet a été réactivé suite à la conclusion de l'ANI sur le partage de la valeur et à sa transposition législative (loi du 29 novembre 2023). L'accord prévoit en effet un bilan à moyen terme d'où la nécessité d'enrichir les connaissances sur la négociation de ces accords au sein des entreprises. Dans l'intervalle, France Stratégie (comité de suivi de la loi PACTE) a également lancé un premier appel d'offre sur le sujet et l'année prochaine une deuxième phase devrait porter plus spécifiquement sur les effets de l'adoption des mécanismes de partage dans les entreprises.

C'est dans ce contexte qu'il nous apparaît particulièrement utile de repérer les lacunes de la statistique publique et de la recherche académique concernant le développement et la diffusion de ces mécanismes de partage, alors qu'il s'agit désormais du principal thème de négociation collective débouchant sur des accords et que les incitations, notamment socio-fiscales, pour étendre ces dispositifs n'ont cessé de se multiplier au cours des deux dernières décennies.

Parmi les points méritant a priori d'être creusés, il s'agira d'interroger le rôle des branches professionnelles pour saisir la manière dont elles s'emparent ou pas de la thématique du partage de la valeur alors que les invitations du législateur à s'investir davantage sont récurrentes au fil des textes de loi depuis une vingtaine d'années. Plus généralement, l'objectif est d'ouvrir la boîte noire de la négociation et d'étudier les conditions et les modalités de négociation concrètes des accords de partage de la valeur dans les entreprises et les stratégies des acteurs sociaux sur des mécanismes que les employeurs intègrent dans leurs politiques globales de rémunération et qui viennent de toute évidence percuter et concurrencer les négociations salariales.

Mots clés : rémunérations ; salaire ; épargne salariale ; partage de la valeur ; primes ; négociation collective ; branche ; intéressement ; participation ; loi Pacte.

2024-2 : Régimes de croissance et aides publiques aux entreprises en Europe

Léo Vigny (LIEPP, Sciences Po)

Ce projet de recherche propose d'explorer la dynamique entre les régimes de croissance et les aides publiques aux entreprises. Une pluralité de régime de croissance coexiste au sein de l'Union européenne. Ces différents régimes de croissance façonnent les institutions et les politiques publiques mises en place par les gouvernements des différents États membres (Hassel et Palier, 2021). Cependant, l'étude des dispositifs d'aides publiques aux entreprises propre aux régimes de croissance a pour l'instant été laissée de côté. Pourtant, depuis une trentaine d'année l'aide publique aux entreprises n'a cessé d'augmenter en France (Abdelsalam et al., 2022, Delatte, 2023, chapitre 3). C'est aussi le cas en Europe où les aides publiques aux entreprises rapportées au niveau du PIB ont augmenté de 12% entre 2000 et 2019.

Dans une perspective interdisciplinaire, le premier enjeu de ce travail sera de se demander dans quelle mesure l'aide publique s'intègre et façonne les régimes de croissance des États membre de l'Union européenne ? Il s'agira pour cela de commencer par produire une analyse de l'évolution de la structure et des niveaux de l'aide publique aux entreprises des États membres de l'Union européenne entre 2001 et 2022 grâce à la base de données State aid Scoreboard, produite par Eurostat, qui recense l'aide publique aux entreprises par type d'opération économique depuis 2001 pour les 27 États membres de l'Union européenne. Il est notamment possible de différencier plus de 26 instruments d'aides publiques aux entreprises dont les exonérations de cotisations sociales, différentes formes d'exemption fiscales ainsi que les prêts garantis ou les mesures de recapitalisation.

Une hypothèse de base sera que la structure et le niveau de l'aide publique aux entreprises sont expliquées par les régimes et les stratégies de croissance. Ce projet mobilisera des méthodes d'analyse de données (ACP) et de classification (CAH) pour identifier des sous-groupes de pays avec des niveaux et des structures d'aides publiques différents. Ce premier traitement statistique permettra d'observer si les logiques qui sous-tendent l'aide publique des États membres peuvent être expliquées par les régimes et stratégies de croissance. Une analyse en sous-groupe en début et fin de période sera utilisée pour observer s'il y a une évolution de la composition des clusters au cours de la période d'étude retenue.

Le second enjeu de ce projet de recherche consistera à évaluer les effets de l'aide publique aux entreprises. Comment et avec quels indicateurs évaluer ces aides ? Leurs objectifs sont en effet multiples et leur efficacité ne saurait être appréciée à l'aune d'une seule variable dépendante. Un certain nombre d'estimations quantitatives ont déjà été réalisées sur les effets de ces aides sur les exportations (Stöllinger et Holzner, 2017), sur l'emploi (Staneviciute, 2012) ou sur la solidité financière des entreprises (Heim et al., 2017). Dans ce projet, l'évaluation de l'impact de l'aide publique se fera à l'aune de sa cohérence avec les spécificités institutionnelles des régimes de croissance. Cette évaluation permettra ainsi de faire ressortir les contradictions ou les complémentarités entre les institutions qui structurent l'aide publique aux entreprises et les régimes de croissance.

Il s'agit donc d'adopter dans ce projet une stratégie d'évaluation qualitative et institutionnaliste qui viendra compléter les évaluations quantitatives déjà réalisées à l'échelle européenne, notamment via une méthodologie dite de process tracing. Cette méthode permet « une analyse qualitative systématique et rigoureuse qui peut compléter l'approche corrélacionnelle dans l'analyse de la causalité » (Trampusch et Palier, 2016). L'objectif sera alors d'étudier comment les dispositifs d'aide publique s'intègrent dans

les spécificités institutionnelles propres à chaque régime de croissance et participent à leur fonctionnement, les méthodes de process tracing s'appuyant sur des monographies des trajectoires macroéconomiques et institutionnelles. La réalisation d'une monographie pour un pays de chaque sous-groupe qui émergera du processus de clusterisation visera à faire ressortir les contradictions ou les complémentarités entre les institutions d'un régime de croissance et ainsi de juger de l'efficacité des dispositifs d'aide publique en fonction des différents contextes nationaux.

Mots clés : aides publiques, croissance, comparaisons européennes

2024-3 : Focus sur les conditions d'emploi et de travail dans les métiers du secteur agroalimentaire

Équipe de recherche à préciser

Constat que le secteur agroalimentaire reste très peu enquêté d'où un important déficit de connaissances, notamment sur les conditions de travail et la précarité récurrente pour une bonne part des métiers concernés. Travaux en cours dans le cadre d'un contrat avec la Dares sur les effets de la réforme de l'assurance chômage (convention Unedic) sur la gestion de la main d'œuvre et les parcours professionnels dans l'agroalimentaire (rapport de recherche prévu en septembre 2024).

Continuité avec l'étude 2022-3 en cours sur les dynamiques territoriales des espaces ruraux (Maeva Durand, qui a rejoint l'équipe retenue par la Dares) et en lien avec la recherche menée pour la Dares. Echanges avec des chercheurs de l'IRISSO (université Paris Dauphine) et du LABERS (université de Bretagne) pour élaborer un projet répondant à nos préoccupations syndicales.

Mots clés : emploi, travail

UNSA Éducation

Les trois sujets suivants ont été retenus et classés dans l'ordre de priorité de leur réalisation. Il est vraisemblable que seuls deux sujets seront finalement mis en œuvre en fonction de l'enveloppe financière allouée et des réponses des équipes de recherches sollicitées.

2024-1 Gouvernance et encadrement intermédiaire de l'enseignement fondamental en contexte francophone

Coordination de la recherche pressentie : Xavier Pons (Université Lyon 1, ECP, OSC-Sciences Po).

La recherche vise à comparer les effets sur la professionnalité et le travail des cadres intermédiaires des transformations récentes de la gouvernance de l'enseignement fondamental dans plusieurs systèmes éducatifs francophones, ou à dimension francophone (Belgique, Suisse, France et potentiellement Luxembourg et Québec).

L'objectif est d'analyser ce que produisent ces transformations sur les plans politiques et professionnels dans la manière de gouverner et de réguler les écoles fondamentales. Ne s'agit-il que d'une nième rationalisation néo managériale de ces écoles pensées comme de simples unités organisationnelles ? Et alors quels en seraient la logique et les effets sur les actions, notamment en matière de pilotage, menées par les cadres intermédiaires ? Ou cette politique institutionnelle vise-t-elle aussi à redéfinir de manière plus substantielle les missions et les finalités politiques de ces écoles, par exemple en consolidant des communautés civiques locales d'acteurs plus à même de prendre en compte les nouvelles problématiques éducatives ? Comment ces évolutions sont-elles alors appropriées et mises en œuvre par les cadres intermédiaires et que nous apprennent-elles de la recomposition en cours de leur professionnalisme ?

Mots clés : enseignement

2024-2 La démocratie universitaire

Équipe de recherche à préciser

Le paysage universitaire a considérablement évolué du fait de la LRU en 2007 ; un grand nombre de décisions sont maintenant prises localement. Cela suppose une démocratie universitaire de qualité. Si certaines universités ont mis en place une « mission démocratie universitaire », d'autres lancent des consultations, etc. des critiques sont parfois formulées telle celle de Christine Musselin (2019, 127) qui explique : Les travaux menés sur ce que l'on désigne souvent comme « les conseils » montrent qu'ils sont des lieux de débats et d'échanges, mais qu'il s'y prend souvent des décisions si bien préparées par les équipes présidentielles et les services centraux que les conseils peinent à intervenir sur les contenus. La démocratie universitaire est l'objet de débats qui mobilisent souvent les questions d'indépendance des enseignants-chercheurs, et du fait que les établissements sont gérés par des élus, représentants des personnels, ce qui est une exception.

Cette thématique de recherche pourra viser à :

- Interroger la notion même de « démocratie universitaire ».
- Étudier les conditions effectives de la mise en œuvre de la démocratie universitaire.
- Décrire la manière dont les acteurs la vivent, s'y impliquent.
- Faire le point sur les dispositifs favorisant l'exercice de cette démocratie dans les établissements.
- Définir la place des universités, établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche dans la démocratie et sa préservation.

Mots clés : université, démocratie

2024-3 Les enjeux de l'éducation affective et sexuelle

Équipe de recherche : Centre Henri Aigueperse – UNSA Éducation

Des interventions sur la vie affective et sexuelle sont dispensées chaque année dans les établissements scolaires. Des temps de mise en place de ces projets sont prévus par les textes réglementaires. Ils apparaissent pour autant qu'ils sont souvent motivés et leur contenu sollicité en réponse à des faits médiatiques, à la parution de statistiques ou afin d'être dans l'air du temps. À l'inverse, critiqués, ils peuvent apparaître comme mettant en avant certaines formes de sexualité et interrogent alors la question de « normes ». Cette éducation se situe également dans le contexte d'une revendication à l'égalité filles-garçons et d'une lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

La recherche vise à définir ce que peut être une éducation à la vie affective et sexuelle, comment elle trouve sa place – ou pas - dans le programme des enseignements scolaires, comment elle s'inscrit dans une démarche à la fois éducative et préventive et dans cette double dimension, à quels enjeux sociétaux elle cherche à répondre.

Mots clés : éducation, pédagogie

Index des mots clés

abstention, 12
action collective, 11, 12
archives, 7
cadre, 8, 11, 12, 13, 15, 16, 21
capital, 11, 12
classification, 17
CNAS, 5, 7
comptabilité écologique, 6, 11, 12
conditions d'accueil, 8
conditions de travail, 5, 8, 12, 21
conflictualité, 5, 7
démocratie, 5, 23, 24
dette écologique et sociale, 12
dialogue social, 5, 9, 10, 12, 14
dialogue social territorial, 5, 9, 10
diplôme, 16
économie résiliente, 12
économie verte, 11
éducation, 5, 24
élection, 14
élections professionnelles, 12, 14
emploi, 5, 13, 16, 21
enseignement, 5, 23, 24
entreprise, 11, 12, 15, 17
fonction publique, 5, 12, 14, 16
industrie, 5, 9, 10
inégalités, 11
mandat CSE, 12
migration, 8
modèle CARE, 12
parcours migratoires, 5, 8
pédagogie, 24
politiques publiques migratoires, 8
pouvoir d'agir, 6, 11
profession, 16
qualification, 15, 16, 17
réindustrialisation, 9, 10
retraite, 5, 13
soutenabilité, 11, 12
stratégie contentieuse, 7
stratégie syndicale, 12
syndicalisme, 5, 12, 14
transformation écologique, 5, 9, 10
transition écologique, 9, 11
transition juste, 9, 11
travail, 5, 7, 15, 21, 23
université, 21, 24

